



ses

Syndicat de l'enseignement du Saguenay (CSQ)

895, rue Bégin, Chicoutimi (Québec) G7H 4P1

Téléphone : 418 549-8523 Télécopieur : 418 549-9966

ses@lacsq.org

www.sessaguenay.net

20 février 2019 ■ Vol. 47 # 13

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Lors du conseil des personnes déléguées du 6 février 2019, nous avons présenté les modifications que nous aimerions apporter à nos Statuts et règlements. Les personnes déléguées ont aussi apporté quelques ajustements. Vous avez reçu dans votre courriel de la Commission scolaire l'avis de motion, un résumé des modifications et l'ensemble des textes qui seront en jeu à l'assemblée générale du 19 mars prochain à l'Hôtel Le

Montagnais à 19 h. Nous croyons que les modifications proposées amélioreront la représentativité au conseil d'administration et permettront à l'ensemble des membres d'exercer leur droit de vote dans leur milieu respectif lors des élections pour les postes du conseil d'administration.

Vous avez, comme nous, entendu l'annonce du ministre de prescrire 20 minutes de récréation le matin et en après-midi au primaire. Les gouvernements changent, mais la méthode est toujours la même, on impose les changements en éducation sans consulter les personnes qui auront à appliquer cette mesure. Évidemment, le tout doit se réaliser à coût nul. Bien sûr, nous ne sommes pas contre la vertu et que les enfants qui prennent l'air et bougent est sain. Cependant, l'organisation de ces récréations apportera nécessairement quelques casse-têtes. Déjà qu'au préscolaire-primaire, les enseignantes et enseignants manquent de temps pour accomplir leur tâche!

Et que dire de l'ajout de classes de maternelle 4 ans, où le gouvernement demande des ouvertures dès septembre prochain. Dans plusieurs secteurs, les locaux sont rares. Pour l'instant, nous ne savons pas s'il y aura des fonds suffisants pour bien équiper ces classes, autant au niveau de l'ameublement que du matériel. Ces

nouveaux engagements sont heureux, mais viendront mettre une pression plus grande au niveau de la suppléance.

Nous sommes à l'aube d'une période de négociation et au rythme des annonces de la CAQ, restera-t-il de l'espace et de l'argent pour répondre aux besoins réels des enseignants?



Aline Beaudoin, présidente

FEUILLETS FISCAUX

Depuis quelques années, la Commission scolaire émet vos feuillets fiscaux de façon électronique seulement. Vous devrez consulter le site de la Commission scolaire pour les imprimer.

Voici la démarche pour y accéder :

1. Rendez-vous sur le site www.csrsguenay.qc.ca
2. Section « Employés » cliquez « Relevé salaire des employés »
3. Cliquez sur « Consulter votre relevé »
4. Entrez votre matricule et mot de passe
5. Allez dans « Mes feuillets fiscaux »
6. Choisissez l'année voulue
7. Sélectionnez « Relevé 1 et T4 »

Il ne vous reste qu'à imprimer les feuillets.

Les documents sont disponibles depuis le 20 février 2019.

PÉTITION – CONSIGNE DES BOUTEILLES DE VIN

L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ) a débuté un projet afin de « militer » pour obtenir une consigne pour les bouteilles de vin. Ils se sont joints à l'organisme Équiterre qui est voué à la défense de l'environnement. Dans tout le Canada, il n'y a que le Québec et le Manitoba qui ne consignent pas les bouteilles de vin. De plus, la SAQ se dit prête à recevoir les bouteilles si le gouvernement accepte d'instaurer une consigne.

Soyons solidaires et signons la pétition! Pour ce faire, rendez-vous sur le site equiterre.org.

MA PLUS BELLE HISTOIRE

Nous avons reçu récemment les résultats du concours d'écriture « Ma plus belle histoire ».

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) a reçu près de 500 textes qui provenaient des élèves des centres de formation générale des adultes. Nous sommes heureux de vous annoncer qu'un texte provenant de notre Centre a été retenu pour paraître dans le recueil provincial qui regroupe les 50 meilleurs textes. Il s'agit du texte « Je pense à toi » de Mme Monique Lapointe, élève au Centre de formation générale des adultes des Rives-du-Saguenay. Elle a été accompagnée dans son cheminement par Karine Ouellet, enseignante au Centre.

De plus, l'équipe responsable du concours au CFGA-CSRS a soumis sa candidature pour le prix *Coup de pouce* qui vise à reconnaître et à encourager les initiatives locales dans le cadre du concours « Ma plus belle histoire ». L'équipe a été sélectionnée, les enseignantes et les enseignants recevront une bourse de 250 \$ qui servira à soutenir une activité de leur choix. Les équipes gagnantes seront aussi mentionnées dans le recueil provincial.

Nous voulons féliciter toutes les participantes et tous les participants ainsi que tout le personnel enseignant impliqué. Tous les textes composés par les élèves de la région seront disponibles dans le recueil régional au cours des prochaines semaines sur notre site Internet.

CONSEIL FÉDÉRAL À BOUCHERVILLE

Vos représentants étaient présents lors du dernier Conseil fédéral les 13, 14 et 15 février derniers. Comme vous pouvez vous en douter, ces instances sont de plus en plus axées vers la prochaine négociation. C'est ainsi qu'une bonne partie des rencontres a permis d'élaborer le contenu du prochain cahier de consultation.

Ce cahier découle de la première phase de consultation ainsi que des groupes de discussion qui ont eu lieu à l'automne, dont un à Jonquière. Lors de ces rencontres, les enseignants avaient ressorti plusieurs problématiques et pistes de solutions en lien avec les trois priorités qui avaient été mises en évidence pendant la première phase de négociation, soit la lourdeur et la complexité de la tâche, la précarité et l'entrée dans la profession ainsi que les conditions salariales. Donc, après discussion en Conseil fédéral, un cahier de consultation a été validé pour pouvoir entreprendre la deuxième phase de consultation qui se déroulera de la fin février au milieu du mois de mai. Nous vous tiendrons au courant pour vous expliquer le mode de consultation que nous utiliserons. Il est important que vous vous exprimiez en grand nombre.

ÉCHANGES POSTE À POSTE

Les personnes qui souhaiteraient éventuellement effectuer un échange poste à poste dans une autre commission scolaire peuvent s'inscrire sur le site Internet de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE), sous la rubrique *Poste à poste*.

Lors de l'inscription, la personne indique ses coordonnées personnelles et professionnelles. Le système informatique jumelle automatiquement les personnes inscrites lorsque le champ d'enseignement, les régions d'origine et les régions convoitées sont compatibles.

Pour s'inscrire ou se réinscrire à la rubrique *Poste à poste* du site Internet de la FSE :

1. Se rendre à l'adresse www.fse.qc.net.
2. Cliquer sur *Poste à poste*, situé dans le haut de la page d'accueil.
3. Suivre les instructions fournies et cliquer sur *Inscription*.

Lorsque cette démarche est complétée et que vous avez quelqu'un avec qui vous pourriez faire l'échange, vous devez contacter la Commission scolaire. Il est important de l'aviser, de préférence par écrit, de votre désir d'effectuer un échange.

* *Note : La Commission scolaire n'est pas tenue d'accepter un échange poste à poste.*

AGENDA

- **Semaine de relâche – Fermeture du bureau du SES**
Du 4 au 8 mars 2019 inclusivement
- **Assemblée générale sur les modifications aux Statuts et règlements**
19 mars 2019, inscription : 18 h 30, début : 19 h
Hôtel Le Montagnais



Bonne semaine de relâche!